

Publié le 22 juillet 2016

Colloque interrégional sur l'eau et les EnR : vos territoires ont de la ressource !

La Fédération des Entreprises publiques locales vient tout juste de fêter ses 60 ans, une bonne occasion de rappeler son rôle dans le paysage institutionnel et la place toujours plus importante de l'économie mixte dans la gestion des services publics locaux. S'appuyant sur le cas concret des lois NOTRe et Transition énergétique, la Fédération des Epl informe, conseille et accompagne les élus et leurs services dans le possible recours aux Epl (Sem, Spl et SemOp), pour réorganiser le service public de l'eau à l'échelon intercommunal et/ou pour mettre en œuvre une politique énergétique durable. Venez faire le plein de bonnes idées au colloque inter-régional des Epl à Dole le vendredi 16 septembre 2016 !



La Fédération des Epl, un centre de ressources pour les collectivités locales

60 ans, ce n'est pas rien ! La Fédération des Epl est un acteur durable, une véritable référence pour les collectivités locales quant il s'agit de parler d'économie mixte. Représentant unique des 1 200 Epl situées sur le territoire métropolitain et ultra-marin, la Fédération des Epl soutient non seulement les sociétés qui composent son mouvement mais également les collectivités qui cherchent, sans se détacher de l'intérêt général, à donner une dimension entrepreneuriale à leurs services publics. Le **colloque inter-régional des Epl** qui se tiendra à Dole est avant tout l'occasion de délivrer gratuitement et au travers de témoignages clés une information de qualité à un public "forcé d'agir".

Des retours d'expériences significatifs Société d'économie mixte (Sem), Société publique locale (Spl) et Sem à Opération unique (SemOp), toutes les formes d'Epl seront représentées lors de cet événement afin de donner au public formé d'élus, de dirigeants territoriaux, de dirigeants d'Epl et de partenaires locaux une vision panoramique des **possibilités offertes par la gamme des Epl**.

Développées historiquement dans les secteurs de l'aménagement et de l'immobilier, les Epl ont progressivement conquis des secteurs publics aussi stratégiques que **l'eau, les transports, le tourisme ou encore l'énergie**. Ce dernier secteur connaît un développement remarquable car les Epl, notamment les Sem, sont les seules à pouvoir conjuguer **volonté publique, développement**

territorial, sans négliger la **compétitivité**.

À cette occasion, **Gilbert Meyer**, maire de Colmar et président de l'Agglomération colmarienne pourra témoigner de la "VSA", valeur sociale ajoutée, de la **Colmarienne des Eaux** et de la **Société colmarienne de chauffage urbain** (SCCU). De son côté, le député-maire de Dole, **Jean-Marie Sermier** pourra revenir sur le **choix de la SemOp pour la gestion de l'eau et de l'assainissement de la ville** et sur cette 1^{re} année d'exercice d'une gouvernance partagée avec Suez.

Une journée pour se rencontrer et repartir avec des solutions. Rassemblés le **16 septembre à l'hôtel de ville de Dole** (39), de 10h30 à 16h30, élus, financeurs, investisseurs et acteurs locaux bénéficieront d'un cadre privilégié pour avancer ensemble et nourrir leurs réflexions au travers des témoignages de :

- **Didier Duc**, directeur de la transition énergétique, mairie de Metz- **Gilbert Meyer**, maire de Colmar et président de la Communauté d'agglomération de Colmar- **Myriam Normand**, directrice régionale déléguée de l'Ademe Bourgogne-Franche-Comté

Colloque inter-régional des Epl« Eau et EnR : vos territoires ont de la ressource !
»**Vendredi 16 septembre 2016**Hotel de Ville - Dole (39) de 10h30 à 16h30

Contact : **Laurence GAUTHIER**, Équipe de campagne - 06 63 69 49 54 -
l.gauthier@equipedecampagne.fr

Les Entreprises publiques locales : 1 240 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité. Elles emploient 59 700 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 534 000 logements, et logent 1,3 million de personnes. En 2014, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,1 milliards d'euros.

À télécharger

- [CP Colloque EPL 16 sept - juillet 2016 ok.pdf](#)